

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ADONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Samedi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 21 Décembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Nominations au grade d'aspirants de marine de 1<sup>re</sup> classe ;  
 Réception par l'Empereur des envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires y dénommés ;  
 Nominations : de maires et d'adjoints dans les départements ; — d'un courtier de marchandises à Marseille.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

### Actes administratifs de la Préfecture

Le n° 35 des Actes administratifs de la Préfecture du Nord contient :

I. L'arrêté désignant les journaux le *Mémorial de Lille*, l'*Observateur d'Avesnes*, la *Gazette de Cambrai*, l'*Indépendant*, l'*Autorité*, l'*Indicateur d'Hazebrouck*, le *Courrier du Nord*, pour la publication des annonces judiciaires pendant l'année 1859 ; nous avons déjà donné le texte complet de cet arrêté.

II. Une circulaire demandant des renseignements sur les condamnés soumis à la surveillance.

III. Une circulaire relative au traitement des instituteurs et au décompte de fin d'année.

IV. Un arrêté qui admet le sieur Clémentin-Louis Bruyère, au nombre des architectes des communes et des établissements publics du département.

Afin de réduire les charges qui pèsent sur la navigation intérieure en Belgique, une loi portant diminution du droit de patente sur le batelage, a été présentée à la chambre des représentants. La commission centrale vient de l'examiner et s'est prononcée à l'unanimité pour l'adoption.

A la suite d'une conférence qui a eu lieu lundi, à l'Hôtel-de-Ville de Lille, entre M. le maire et un certain nombre de délégués du commerce de la boucherie de cette dernière ville et des communes récemment annexées, ceux-ci ont pris l'engagement, tant en leur propre nom que pour tous leurs confrères, de réduire de dix centimes au kilogramme, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1859, le prix des diverses qualités de viande vendue à l'étal.

Le conseil d'Etat, consulté par les ministres de l'intérieur, des finances et des travaux publics, sur la question de savoir à qui : de l'Etat, des départements ou des communes, appartient le prix des parcelles de terrain détachées des routes impériales ou départementales, par voie d'alignement dans la traverse des localités, et cédées aux propriétaires riverains, a décidé que les sommes provenant de ces cessions revenaient à l'Etat, sauf le cas où il serait établi que les parcelles dont il s'agit auraient fait partie antérieurement de la voirie municipale.

La mesure prescrite par S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, pour augmenter l'effectif des corps au moyen des hommes de la classe de 1857 qui, récemment admis sous les drapeaux, ont achevé leur instruction militaire dans les dépôts des régiments auxquels ils appartiennent, porterait, dit-on, l'effectif de chacun des bataillons actifs des corps d'infanterie de ligne et de chasseurs à pied de l'armée de Paris, à 700 hommes environ.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, le bal offert aux jeunes gens, par les pères de famille, a eu lieu dimanche et a dépassé les espérances des organisateurs.

Toute la société élégante de notre ville avait répondu à la gracieuse invitation de MM. les Membres de la Commission. Les toilettes des dames étaient d'une richesse et d'un goût remarquables.

A sept heures et demie, les salons, décorés avec luxe, se trouvaient déjà remplis, et les danseurs attendaient le signal, que M. Sacré, spécialement venu d'Ostende pour la circonstance, ne tarda pas à donner avec la fougue et l'entrain qui caractérisent ce chef d'orchestre. Dès ce moment, les quadrilles et danses les plus variés se succédèrent sans interruption jusqu'à une heure du matin.

Pour donner la meilleure preuve de la satisfaction générale des invités, constatons qu'à minuit aucun vide n'avait encore lieu dans les salons.

Nous avons pu remarquer un grand nombre d'habitants venus des villes voisines, Lille, Tourcoing, Tournay, et nous tenons de bonne source que tous se sont retirés enchantés de l'accueil qui leur avait été fait et de l'esprit qui avait présidé à cette fête charmante dont on conservera le souvenir.

M. Alfred Marquant, de Lille, prestidigitateur et physionomane, vient d'arriver à Roubaix où il se propose de donner quelques séances.

Les expériences de ce célèbre physicien sont des mieux choisies et offrent beaucoup d'attrait ; sa réputation est faite depuis longtemps et nous avons la certitude que de nouveaux succès sont réservés à M. Marquant, qui est véritablement un artiste hors ligne.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le programme de la séance d'ouverture. On peut compter sur une excellente soirée.

Samedi matin, le jeune Emile Desplanque, âgé de 8 ans, en sortant de chez sa mère qui demeure près de Croix, a été écrasé par une voiture conduite avec une très grande rapidité.

Cet enfant, qu'on s'est empressé de relever, a été déposé chez sa mère qui est veuve. Il n'a pas tardé à expirer par suite de la rupture de la colonne vertébrale.

L'auteur de cette mort par imprudence a été immédiatement arrêté.

Les époux Delvinquier, habitant Roubaix, ont été arrêtés sous la prévention de nombreux vols commis dans les maisons où ils avaient accès. On a trouvé à leur domicile des quantités considérables d'objets, étoffes, ustensiles de ménage.

Un fraudeur de profession, profitant de l'absence d'un de ses camarades qui est en prison pour n'avoir pas payé les frais d'un jugement, a dérobé les effets du malheureux prisonnier. Arrêté par la police de Roubaix, il a été mis immédiatement à la disposition de la justice.

Le nommé Laucien, ayant été trouvé, la nuit dernière, dans un magasin au fourrage, a été arrêté sous prévention de vagabondage.

Hier, vers six heures du soir, un incendie a eu lieu au hameau du Petit-Vinage, près Leers.

Le feu s'est déclaré dans la place où travaillaient des tisserands.

Malgré les secours apportés par les voisins et le dévouement des douaniers, l'habitation a été totalement détruite.

On signale comme s'étant particulièrement distingué, le nommé J.-B. Dubrunfaut, préposé des douanes, qui a reçu une blessure grave à la tête.

La perte, qui est évaluée à 2,000 francs, est couverte par l'assurance.

La fête de Pâques a quelquefois lieu le 25 avril, jour de saint Marc. Dans ce cas, le Vendredi-Saint arrive le jour de saint Georges, et la Fête-Dieu le jour de saint Jean-Baptiste.

Cette coïncidence, fort rare, il faut en convenir, a donné lieu à une vieille prédiction dont nous croyons que peu de personnes ont eu connaissance, la voici :

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 22 DÉCEMBRE 1858.

— N° 11. —

## LA MANSARDE

CHAPITRE XI.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

« Marie, tout peut encore se réparer ; chasse ce mauvais, ce sombre esprit qui s'est glissé entre nous deux ! Crois-moi, l'amour est plus beau, plus doux, plus enivrant que la richesse et tout ce qu'elle peut procurer ; — que la pureté de ton âme ne soit pas souillée plus longtemps par des aspirations indignes de toi, indignes du noble cœur d'une femme !

« Ne parle pas ainsi, Wiliam ; c'est peine perdue ! Je persiste dans ma résolution. — Adieu !... »

« Eh bien, adieu, Marie... ! Adieu pour longtemps !... »

« C'en est fait ! » dit Wiliam à sa vieille amie, avec un calme qui n'était pas naturel ; et, ouvrant la fenêtre qui donnait sur le jardin, il cria : « Charles, la voiture ! »

« Pas ce soir, Wiliam ! dit, d'un ton suppliant, madame Utter inquiète.

« Si, ce soir même... j'ai besoin du grand air et de mes occupations ! »

« Tu ne penseras certes pas beaucoup à ces dernières ! »

« Il faut que j'y pense. J'ai un rendez-vous après-demain de grand matin, et je ne veux pas que l'on dise qu'une femme m'a fait perdre la tête ! Quoiqu'il puisse m'arriver par-ci par-là d'écouter ou de répondre d'un air distrait, je serai pourtant à mes affaires ; le travail est mon seul médecin.

« Bien, voilà ce qui s'appelle parler ! j'en pleurerai de joie ! dit l'excellente vieille attendrie ; mais, hélas ! qu'il s'écoulera de temps avant que je te revvoie ! »

« Mon retour n'aura lieu qu'à l'automne prochain ; mais j'espère alors être sain de corps et d'âme. »

Bientôt Marie vit la voiture de Wiliam s'avancer, et lui-même paraître en costume de voyage. Le conseiller et sa femme étaient aussi devant la porte.

La mère de Marie, assise près de sa fenêtre, fit en pleurant un signe d'adieu à l'ingénieur. Wiliam ôta respectueusement son chapeau et y répondit par un profond salut.

Un instant après, tout avait disparu ; la voiture s'éloignait.

Madame N... ouvrit doucement la porte de la pièce où se trouvait sa fille. Marie était étendue sur le sofa, immobile comme une statue de marbre, muette et le regard fixe.

## CHAPITRE XII.

« Comme je te le dis — sur mon honneur, tout comme je te le dis, frère Jamson ! — Attends un peu : c'était vendredi soir ; un courrier arrive au galop dans ma cour. J'étais plongé dans une espèce de sommeil léthargique, après avoir réfléchi auparavant comment diable je viendrais à bout de la quantité d'actes que j'avais encore à terminer pour le jour de l'audience, lorsqu'on frappa tout à coup à la porte de ma maison, et qu'aussitôt on tira violemment le cordon de la sonnette, laquelle retentit à mon oreille comme la trompette du jugement dernier. Furieux, j'appelai mes domestiques, leur criant de lâcher les chiens, car on eût dit que des voleurs et des assassins faisaient irruption chez moi.

— Et puis, et puis ! dit Wiliam, que nous retrouvons devant un pupitre, dans la pièce principale d'une maison de paysan assez propre, environ trois mois après que nous l'avons quitté.

— Et puis ! — Il ne faut pas te jeter sur mon histoire avec tant d'avidité ! de la patience en toute chose, voilà mon principe. — Donc, mon domestique Lasse accourut à mon appel, et se précipita dans ma chambre en criant : « Juste Dieu ! a-t-on jamais rien vu de pareil ! Le seigneur de Malkolmsnes a fait une chute en revenant du marché de Lo, et il s'est presque tué ; — il veut, avant de partir, faire son testament et s'entretenir avec vous. — Bien, bien ! répondis-je en me frottant les mains : — c'est mon habitude quand j'ai un bon morceau en perspective. Sans m'arrêter au désagrément de sortir la nuit, je fus bientôt en face de mon haut protecteur. Mais cette face était blême

maintenant ; il avait versé avec sa voiture, le pauvre homme ! il était massacré, il allait mourir, et il voulait auparavant dicter ses dernières volontés : or, il n'eût pu trouver pour les recevoir de meilleur légiste que ton serviteur ; tu le reconnaitras toi-même, cher frère !

— Et la volonté du testateur ?

— Fut que sa chère parente, mademoiselle Marie-Louise N..., fût instituée légataire universelle de toute la fortune par lui acquise : c'est-à-dire le magnifique domaine de Malkolmsnes avec toutes ses dépendances en meubles et immeubles ; à charge par ladite demoiselle de servir quelques legs insignifiants.

A ces mots, Wiliam se leva précipitamment et se mit à arpenter la pièce de long en large pendant quelques instants, la main sur son front. « A présent, pensa-t-il — et il poussa un profond soupir — à présent s'est évanouie la dernière espérance, la dernière possibilité. O Marie ! Marie ! — Sans doute cette demoiselle connaît déjà son bonheur ? demanda-t-il à Pellander, qui, à moitié ivre et branlant la tête, était assis sur le bord du lit.

— Assurément, répondit l'avocat ; le dernier possesseur de Malkolmsnes — nom dont il avait baptisé, en l'achetant, notre vieux Akenes — a remis de sa propre main le testament à la propriétaire actuelle.

— Elle était donc présente ?

— Bien entendu ! elle était arrivée le matin avec le baron et la baronne de Séegerstadt.

— Et ce nouvel état de choses paraît-il lui plaire ?

— Incomparablement bien ! A la vérité, elle avait quelques larmes toutes prêtes pour remercier son cousin de sa bonté, et elle joua une fort jolie scène afin de consoler son cousin au